

2014

ENSEMBLE POUR MARQUEFAVE

# COMPTE RENDU DE REUNION

Du 23 mai 2014

Ensemble pour  
**MARQUEFAVE**  
POUR VOUS ET AVEC VOUS

# Compte-rendu de réunion du 23 mai 2014 à 20h30

---

Le 23 mai 2014 à 20 heures et 30 minutes, les adhérents de l'association « Ensemble pour Marquéfave » se sont réunis en son siège social sis 22, lotissement le Pradas 31390 Marquéfave sur convocation du président de l'association.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

La réunion est présidée par Philippe FAURIE en qualité de président de l'association. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Carole BAUDOUIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

1. Le point sur les adhésions et leurs cotisations;
2. Réponse au courrier de demande de règlement intérieur de la maison des associations ;
3. Le point sur les demandes de budget de la mairie ;
4. Le point sur l'ouverture du compte bancaire ;
5. Le point sur les projets et la répartition de leur mise en place.
6. Questions diverses

## **1. Le point sur les adhésions et leurs cotisations :**

Actuellement, 16 personnes ont adhéré à l'association, il restait 70 € d'adhésion. Un rappel aux adhérents n'ayant pas réglés sera fait.

Nathalie et Yves PERILHE annonce qu'il y aura 6 personnes qui souhaiteraient adhérer à l'association.

Pour accepter les dons en nature faits à l'association, un courrier sera adresser à la Direction des Impôts pour disposer des exonérations fiscales sur les dons.

Un point est fait sur le reste des fonds de la campagne électorale des municipales 2014, il restait dans la caisse la somme de 65,26 €. La plupart des membres de cette liste faisant partie de l'association ont décidé de reverser ces fonds sous forme de don.

## **2. Réponse au courrier de demande de règlement intérieur de la maison des associations :**

Suite à la demande de règlement intérieur pour l'utilisation de la maison des associations faites par courrier auprès de Monsieur le Maire, un courrier de Madame VIDAL en date du 09 mai 2014 nous informe que ce dernier était en cours d'élaboration.

## **3. Le point sur les demandes du budget de la mairie :**

Suite aux demandes de budget de la mairie effectuée le 9 mai 2014, aucune réponse n'a été reçue à ce jour. N'ayant pas dépassé le délai légal de réponse de l'administration, laissons le temps à Monsieur le Maire de répondre à nos demandes.

#### **4. Le point sur l'ouverture du compte bancaire**

En ce qui concerne, l'ouverture du compte bancaire, Nathalie PERILHE et Renaud ESCAISCH ont rendez-vous le 24 mai 2014 avec le directeur du Crédit Mutuel.

#### **5. Le point sur les projets et la répartition de leur mise en place.**

Le premier projet à mettre en place sera un vide-grenier, sa date est décidée à l'unanimité au 21 septembre 2014, le Président est chargé d'en faire la demande d'autorisation auprès de Monsieur le Maire. L'emplacement arrêté étant le centre village.

Une liste non exhaustive des manifestations possibles à réaliser sur le deuxième semestre 2014 et sur les années à venir est dressée :

- Vide grenier
- Concours de pétanque pour non licencié
- Concours de belote
- Loto traditionnel
- Soirée Paella
- Soirée Halloween
- Soirée Beaujolais et Gaillac Nouveaux
- Soirée Galettes des Rois
- Journées éco-citoyennes
- Thés dansants
- Concours de pêche
- Soirée Carnaval pour mardi gras
- Course de caisse à savon
- Fête du sport
- Marché aux fleurs - troc aux plantes
- Marchés nocturnes
- Marché de Noël
- Concerts
- ...

Une proposition très intéressante de Nicolas BAUDOUIN, vice-président, concernant l'organisation également d'une journée inter-villages composée d'épreuves sportives et d'adresse avec les villages voisins souhaitant participer. Ces villages devront avoir la même taille que la nôtre.

Cette manifestation a retenu toute notre attention, mais vu, le peu de temps pour la programmer cet été, nous la programmerons pour le début de l'été 2015 afin d'avoir suffisamment de temps pour travailler avec les communes avoisinantes pour cette organisation.

Le président souhaite avec l'accord de l'ensemble des membres présents, transmettre un courrier à l'ensemble des présidents d'associations de la commune, afin de travailler en synergie pour l'organisation de manifestations communes pour faire de Marquefave une commune attractive pour l'installation de nouvelles familles.

#### **6. Questions diverses**

Yves Périlhé demande quand est ce que le bulletin d'information de l'association paraîtra ?

Afin de préparer ce bulletin, il est nécessaire de choisir l'ensemble des articles à y faire paraître, articles présents déjà sur notre blog et autres articles à rajouter. Il est rappelé que notre bulletin d'information ne doit pas forcément contenir les informations que devrait contenir le bulletin d'informations de notre mairie, qui nous avons rappeler, devrait être un bulletin digne d'un service public.

Ce bulletin d'information, qui portera le numéro 1 des Roumégaires, paraîtra fin juin 2014.

En l'absence d'autres questions posées, le président remercie l'ensemble des membres présents.

La séance est levée à 22 heures et 30 minutes.

### **Signatures**

**Le président  
Philippe FAURIE**

**Le secrétaire  
Carole BAUDOIN**